

LA VALORISATION DU CACAO

Dominés par le succès apparent du plan de valorisation du café au Brésil et sans se décourager du malheureux sort qui a poursuivi jusqu'à présent l'essai d'une semblable manipulation de la récolte du caoutchouc brésilien, les fonctionnaires du gouvernement du Brésil s'efforceraient, dit-on, de former une combinaison entre les gouvernements du Brésil, du Portugal et de l'Equateur, les trois principaux pays producteurs de cacao, afin de faire monter les prix des fèves de cacao.

Les importateurs et manufacturiers de cacao des Etats-Unis, s'intéressent beaucoup à la nouvelle reçue d'une source digne de confiance qu'un agent du gouvernement portugais est à Bahia pour jeter les bases d'un plan de valorisation du cacao, de concert avec le sénateur brésilien et ancien gouverneur de Bahia, José Marcellino, qui est le promoteur de l'entreprise.

Le bruit court qu'une grande maison de banque de Londres, qui a contribué à l'exécution du plan de valorisation du café, est prête à avancer \$10,000,000 dans le but mentionné plus haut.

Les trois pays nommés contrôlent plus de 50 pour cent de la production totale de cacao de l'univers.

Pour mener à bien le projet proposé, il serait nécessaire que les pays faisant partie de la combinaison imposent un fort droit d'exportation sur les fèves de cacao, droit qui, ainsi que l'augmentation locale des valeurs que l'on veut obtenir, devrait, naturellement, être supporté par les consommateurs des pays où on emploie principalement le chocolat et autres produit du cacao.

On sait, d'après des avis reçus auparavant que les producteurs de l'Equateur ont montré beaucoup de mécontentement des prix qu'ils ont obtenus pour les Guayaquills, et il a été proposé d'imposer un droit supplémentaire d'exportation d'un shilling par 100 livres.

Le cacao est à peu près le seul article d'exportation de l'Equateur, et les bas prix qui règnent dans ce pays et dans d'autres pays de consommation, le coût du transport et autres frais incidents, ont causé une diminution de revenus.

Voici quels sont les prix actuels et ceux qui régnaient en 1910, à la même époque:

	Sept. 1911	Sept. 1910
Bahia	12½ à 12½	10½ à 11½
Caracas	11½ à 12½	10½ à 11½
Guyaquills	11½ à 13½	12 à 14
Surinam	12 à 12½	10½ à 11

Les promoteurs de la valorisation prétendent qu'elle pourrait empêcher de grandes fluctuations de prix et que les prix des diverses sortes pourraient être égalisés en établissant des proportions définies de production.

Il est certain que la valorisation du cacao, à supposer qu'elle fût pratique et qu'elle réussit, serait impopulaire, parce qu'elle tendrait à élever le prix des confiseries où le cacao est grandement employé sous une forme ou sous une autre. Pour cette raison, on a déjà insumé que le gouvernement des Etats-Unis serait fortement invité à imposer un droit de représailles si le droit d'exportation était augmenté par les pays producteurs.

Le cacao brut, la fibre, les feuilles et les cosses de cacao sont exempts de droit, et on se rappelle combien vivement on s'opposa à un droit sur le cacao lors de la dernière

révision du tarif. Le beurre de cacao et autres produits du cacao sont taxés à raison de 3½c par livre. Le cacao en poudre et sucré est admis avec un droit de 5c par livre.

En discutant les probabilités résultant d'un plan de valorisation, les importateurs et manufacturiers de cacao pensent en général qu'il serait très difficile de faire réussir ce plan.

Le grand obstacle est la détérioration que subirait la fève, si elle était conservée assez longtemps en magasin. Sous ce rapport, le cacao diffère entièrement du café et du poivre, qui peuvent être emmagasinés et distribués quand on le veut. Le cacao, en pareil cas, est mangé des vers.

Pour le moment, les manufacturiers de New-York ont tout le cacao dont ils ont besoin et n'en achètent pas.

Les recettes sont les plus fortes qu'il y ait déjà eu.

Les récoltes sont abondantes, et, en conséquence, les prix sont relativement bas.

En considérant l'avenir, il faut se rappeler que la production du cacao, comme celle des autres récoltes tropicales, épices, clous de girofle, etc., subit des périodes de hausse et de baisse. Quand de hauts prix règnent et que les planteurs font de gros profits, l'étendue des plantations augmente. Quand les prix baissent par suite de surproduction, et d'un excès de l'offre sur la demande, l'étendue des plantations diminue. Comme il faut sept ou huit ans pour que les arbres rapportent, les récoltes peuvent varier beaucoup indépendamment des conditions climatiques.

Pour réduire la surabondance des stocks, puisqu'on ne peut pas les conserver en magasin, et pour empêcher leur mise sur le marché, on pense que les hommes à la tête de la valorisation auraient recours à la combustion ou à d'autres moyens de destruction.

Les prix plus élevés que l'on a remarqués dernièrement sont attribués à la consommation croissante des bonbons au chocolat, dont le beurre de cacao est un ingrédient important. Les prix du beurre de cacao sont les suivants:

	1911	1910
	Par livre	Par livre
En vrac	39 à 40c	26½ à 27c
En boîtes	42 à 45c	30 à 35c

L'augmentation remarquable du prix du beurre de cacao est attribuée à l'effet de la loi sur les aliments purs qui prohibe l'emploi de succédanés.

COMPAGNIES INCORPOREES.

Des lettres patentes ont été accordées par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"Le Boulevard des Deux Rivières, Limitée," agence et courtage de biens meubles et immeubles, construction de résidences et autres bâtisses, achat et vente d'actions, stocks, débentures ou garanties dans toute autre compagnie, à Montréal. Capital-actions, \$70,000.00.

"Cranbourne Exploration & Mining Company, Limited," exploration de mines et terrains miniers, acquisition de droits de mines, droits de préemption, d'appareils ou inventions brevetés se rapportant aux objets sus-dits. Construction et exploitation sur les terrains de la compagnie de lignes de télégraphe et de téléphone, digues, canaux, pouvoirs hydrauliques et électriques, aqueducs, usines et bâtiments nécessaires pour les opérations en rapport avec l'exploitation des minerais, à Thetford Mines. Capital-actions, \$10,000.00.